



Karen Hamilton
Above Ground
280, rue Albert, bureau 100
Ottawa (Ontario) K1P 5G8
Canada
www.aboveground.ngo

Le 22 août 2022

Dest. : Mary Ng
Ministre du Commerce international, de la Promotion des exportations, de la Petite entreprise
et du Développement économique

CC : Steven Guilbeault, ministre de l'Environnement et du Changement climatique
Jonathan Wilkinson, ministre des Ressources naturelles
Chrystia Freeland, vice-première ministre et ministre des Finances

Objet : Placer la justice climatique au cœur de l'Énoncé des priorités et des responsabilités pour EDC

Madame la Ministre,

La fenêtre de tir pour atteindre l'objectif de 1,5 °C est en train de se refermer rapidement. À moins de réduire considérablement et immédiatement l'utilisation de combustibles fossiles, affirme le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), l'accélération de la crise climatique exposera des millions, voire des milliards de personnes de plus à des pénuries d'eau et de nourriture, ainsi qu'à des maladies et des stress thermiques mortels, aggravant les sécheresses et d'autres catastrophes potentiellement mortelles¹.

En tant que troisième exportateur de pétrole au monde, le Canada doit prendre acte de sa contribution à cette crise. Les émissions générées par les exportations de combustibles fossiles du Canada ont augmenté de plus de 46 % entre 2012 et 2019 pour s'établir à 954 mégatonnes en 2019², soit plus que les émissions totales au pays la même année³. Ces émissions exportées sont facilitées en partie par les milliards de dollars versés aux entreprises de combustibles fossiles par Exportation et développement Canada (EDC), alors que ce dernier devrait de toute urgence harmoniser ses activités avec les engagements climatiques du Canada.

Alors que vous préparez l'Énoncé des priorités et des responsabilités d'EDC de cette année, nous vous exhortons à accorder une priorité absolue à rendre cette société d'État responsable des conséquences de ses actions sur les droits de la personne, particulièrement ceux liés à l'urgence climatique mondiale,

qui ne cesse de s'accélérer.

EDC doit cesser d'alimenter la crise climatique

Le gouvernement s'est [engagé](#) à « élaborer un plan visant à éliminer progressivement le financement public du secteur des combustibles fossiles, y compris par les sociétés d'État fédérales ». EDC ne semble pas en tenir compte dans sa planification. En effet, dans sa politique climatique mise à jour, il souligne que l'établissement de ses nouvelles cibles « n'implique pas la fin du soutien d'EDC aux producteurs canadiens de pétrole et de gaz »⁴. EDC s'est plutôt engagé à réduire de seulement 15 % le « volume de production en amont lié aux prêts », ce qu'il compte réaliser en « accordant une part relativement plus élevée de prêts aux entreprises qui s'éloignent de la production de pétrole et de gaz, et une part plus faible à celles qui augmentent ou maintiennent leurs niveaux de production actuels »⁵.

Cela veut dire que l'organisme pourrait continuer de verser des milliards pour soutenir la production et l'expansion des combustibles fossiles jusqu'en 2030⁶. Il pourrait même augmenter son appui total à l'industrie pétrolière et gazière, car il n'a établi aucune cible prévoyant de réduire son soutien aux projets de pipeline ou de raffinerie, ou son appui non financier (p. ex. l'assurance) à l'industrie.

Le soutien indéfectible d'EDC aux combustibles fossiles va à l'encontre des appels de plus en plus urgents d'organismes internationaux pour limiter le réchauffement planétaire à 1,5 °C. L'Agence internationale de l'énergie a demandé l'année dernière que l'on mette fin à tous les nouveaux projets d'approvisionnement en combustibles fossiles, et que l'on réduise considérablement la production de pétrole et de gaz naturel⁷. Selon le programme pour l'environnement de l'ONU, la production de pétrole et de gaz « doit commencer à diminuer immédiatement et fortement » pour être compatible avec une trajectoire de 1,5 °C, en précisant que les pays producteurs de pétrole comptent actuellement produire 57 % plus de pétrole et 71 % plus de gaz en 2030 par rapport à ce qui serait compatible avec l'objectif de 1,5 °C⁸. Une recherche évaluée par des pairs et publiée dans *Nature* fait écho à ce message et ajoute que 83 % des réserves de pétrole du Canada doivent rester inexploitées pour que le monde ait 50 % de chances d'atteindre la cible de 1,5 °C⁹.

EDC n'a toujours pas de stratégie pour harmoniser l'ensemble de son portefeuille sur une trajectoire crédible de 1,5 °C, ou pour tenir compte des émissions générées lorsqu'on brûle le combustible que ses clients produisent. Son soutien continu au secteur pourrait donc contribuer à perpétuer la tendance à la hausse des émissions dues aux exportations canadiennes de combustibles fossiles, ainsi que la réputation du Canada sur la scène internationale comme l'un des plus importants fournisseurs de fonds publics pour les combustibles fossiles¹⁰.

EDC doit faire partie de la solution

Le robuste soutien qu'EDC accorde au secteur qui est le plus grand responsable de la crise climatique tranche sur son appui minimal aux solutions climatiques éprouvées et rentables comme l'efficacité énergétique et les technologies d'énergie renouvelable. D'après le GIEC et l'Agence internationale de l'énergie (AIE), l'atteinte de l'objectif de 1,5 °C exige un accroissement massif du soutien à ces solutions au cours de cette décennie. L'AIE estime que les investissements dans l'énergie renouvelable et l'efficacité énergétique doivent plus que tripler d'ici 2030¹¹, tandis qu'une étude de l'Institut international du développement durable estime à 450 milliards de dollars US l'insuffisance de l'investissement annuel dans l'énergie éolienne et solaire¹².

Entre 2018 et 2020, EDC a versé chaque année en moyenne 620 millions de dollars CA au secteur de l'énergie renouvelable, soit 22 fois moins qu'au secteur des combustibles fossiles, qui a reçu en moyenne 13,6 milliards de dollars par année¹³. Dans votre [Énoncé des priorités et des responsabilités de 2021](#) pour EDC, vous avez demandé que l'organisme démontre son engagement à « accroître rapidement son soutien à l'égard de solutions durables, renouvelables et équitables aux changements climatiques, y compris dans les domaines de l'énergie renouvelable, de l'efficacité énergétique, des batteries et dispositifs de stockage, des interconnecteurs, des technologies de réseaux électriques intelligents, de l'utilisation de l'électricité pour le chauffage et des transports publics propres ». Et pourtant, EDC n'a pas établi de cible pour soutenir davantage ces solutions. Sa politique climatique à jour comprend une cible modeste d'accroître son soutien à ce qu'elle appelle les « technologies propres », une vaste catégorie qui comprend « tout processus, produit ou service qui réduit l'impact environnemental ».

On ne connaît pas exactement la part du soutien d'EDC réservée à des technologies très controversées, notamment le captage, l'utilisation et le stockage du carbone (CUSC) pour le pétrole et le gaz, et l'hydrogène bleu (fabriqué à partir d'énergies fossiles)¹⁴, toutes deux étant décrites par EDC comme des « technologies propres »¹⁵. Les scientifiques critiquent fortement ces deux technologies, soulignant qu'elles contribueraient peu à la réduction des émissions globales, même dans le meilleur des cas, et retarderaient l'abandon progressif des combustibles fossiles¹⁶. Le GIEC et l'AIE, ainsi que des fonctionnaires des ministères fédéraux de l'Environnement et des Ressources naturelles¹⁷, ont également lancé des avertissements concernant de grandes incertitudes liées à la faisabilité technique et économique du CUSC¹⁸.

Le gouvernement doit intervenir

Reconnaissant l'urgence de la crise climatique et le manquement continu d'EDC à harmoniser ses politiques adéquatement avec les engagements climatiques du Canada, nous vous demandons de souligner dans votre prochain Énoncé des priorités et des responsabilités pour EDC que l'organisme doit :

- Mettre fin immédiatement à tout appui du développement des combustibles fossiles, quel qu'il soit, tant au niveau des projets que des entreprises, au Canada et à l'étranger. Toutes les définitions et les politiques doivent exclure les échappatoires permettant de continuer à soutenir de fausses solutions climatiques telles que le gaz naturel, le CUSC et l'hydrogène bleu (fabriqué à partir d'énergies fossiles).
- Adopter un plafond d'émissions pour l'ensemble de son portefeuille compatible avec une trajectoire crédible de 1,5 °C. Le calcul de ces émissions doit inclure les émissions de portée 1, 2 et 3 du secteur qu'il appuie.
- Augmenter rapidement son soutien à l'égard de solutions durables, renouvelables et équitables aux changements climatiques qui accélèrent l'abandon progressif des combustibles fossiles et réduisent la consommation globale d'énergie.
- Respecter les droits de la personne et les droits des Autochtones, notamment en veillant à ce que ses clients exercent leurs activités conformément à la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones et à ses principes de consentement préalable, donnée librement et en connaissance de cause, ainsi qu'aux Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, dans ces domaines d'activité et tous les autres.
- Faire rapport publiquement, en temps opportun et de manière transparente, de toutes les transactions, en divulguant le type et le montant exact de chacune, ainsi que les émissions du

secteur et du cycle de vie complet des activités soutenues par EDC. Cela devrait comprendre une indication claire des entreprises et des projets classés dans la catégorie des « technologies propres » et en fonction de quels critères.

Nous attendons votre réponse avec impatience.

Cordialement,



Karen Hamilton, directrice
Above Ground

Sources

- ¹ GIEC, [Sixième rapport d'évaluation, Groupe de travail II – Résumé à l'intention des décideurs](#), février 2021, particulièrement les sections B.2 et B.4.3 à B.4.5; voir aussi [The Guardian](#), février 2021.
- ² Données [présentées](#) par Environnement Canada à Ecojustice en mai 2021.
- ³ [The National Observer](#), juillet 2021.
- ⁴ Exportation et développement Canada, [La carboneutralité à EDC d'ici 2050 : mise à jour de 2022](#), juillet 2022, page 7.
- ⁵ EDC, [La carboneutralité à EDC d'ici 2050 : mise à jour de 2022](#), juillet 2022, page 16.
- ⁶ Lors d'une réunion avec Above Ground et d'autres organisations environnementales tenue le 8 août 2022, Sarah Fulton, chef des politiques environnementales, sociales et de gouvernance d'EDC, a déclaré que l'organisme pourrait conserver les volumes de prêts absolus accordés actuellement au secteur d'amont des combustibles fossiles jusqu'en 2030 et tout de même atteindre sa cible ayant trait au « volume de production lié aux prêts ».
- ⁷ Agence internationale de l'énergie, [Net Zero by 2050](#) (rapport complet), page 160.
- ⁸ Voir le [communiqué de presse](#) du programme pour l'environnement de l'ONU d'octobre 2021 pour le Production Gap Report 2021.
- ⁹ D. Welsby et al., « [Unextractable fossil fuels in a 1.5 °C world](#) », *Nature*, septembre 2021.
- ¹⁰ Voir deux rapports d'Oil Change International et de Friends of the Earth U.S. couvrant les périodes de [2018 à 2020](#) (publié en octobre 2021) et de [2016 à 2018](#) (publié en mai 2020).
- ¹¹ Agence internationale de l'énergie, Net-Zero by 2050, [Résumé à l'intention des décideurs](#), page 13.
- ¹² Institut international du développement durable, [Lighting the Path: What IPCC energy pathways tell us about Paris-aligned policies and investments](#), juin 2022, page iv.
- ¹³ Données fournies à Above Ground par Oil Change International, en se fondant sur un comptage des transactions déclarées par EDC.
- ¹⁴ En dépit de nombreuses demandes de la société civile et des [demandes présentées en avril](#) par deux membres du Comité permanent de l'environnement et du développement durable de la Chambre des communes (ENVI), EDC n'a pas encore publié une liste des transactions qu'il inclut dans cette catégorie.
- ¹⁵ Voir le [rapport](#) 2022 de Perspectives Climate Research sur l'alignement d'EDC sur l'Accord de Paris, page 16.
- ¹⁶ Voir, par exemple, cette [lettre](#) sur le CUSC envoyée à la ministre Chrystia Freeland par plus de 400 scientifiques et universitaires canadiens spécialistes du climat en janvier, et les articles publiés dans la revue *Nature* au sujet de l'hydrogène bleu en [2021](#) et en [2022](#).
- ¹⁷ [Globe and Mail](#), juin 2022.
- ¹⁸ GIEC, [Rapport spécial : réchauffement planétaire de 1,5 °C](#), chapitre 2, pages 96, 136; Agence internationale de l'énergie, [Net-Zero by 2050](#) (rapport complet), page 97.